

INNENHEIM

Plan Local d'Urbanisme

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Document approuvé par délibération du conseil municipal le 21 juillet 2016

Le Maire
Alphonse KOENIG



N°	Objectif	Zone concernée	Bénéficiaire	Surface (en ares)
1	Voie de 3 mètres d'emprise destinée à la création d'une liaison douce entre la rue du Oelberg et la rue Sébastien Brant	Ua et Ub	Commune	0,9
2	Amorce de voirie de 8 mètres d'emprise devant desservir la zone IAU à partir de la rue du Général de Gaulle	Ub	Commune	2,3
3	Accès au futur cimetière	Nc	Commune	0,7
4	Aménagement à 6 mètres de l'emprise du chemin rural prolongeant vers le sud et vers l'ouest la rue Ste-Odile et la rue de la Liberté en direction de la zone IIAU	Ua	Commune	1
5	Création du Grand Contournement Ouest	Nn	Etat	700